

La Sounnah : la fin et les moyens

Allah le Très Haut dit : *Ô croyants ! Le jeûne vous a été prescrit comme il le fut à ceux qui vous précédèrent, ainsi atteindrez vous la piété (...) le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. Donc quiconque d'entre vous est présent en ce mois, qu'il jeûne !* [2;183&185]. Ainsi, nous a-t-il prescrit, *Glorifié soit-Il*, de jeûner tous ensemble, durant le même mois, commençant et rompant le jeûne ensemble aux mêmes heures. Allah ne nous a pas demandé de jeûner chacun de notre côté le mois de notre choix : non, Il a exigé de nous que nous jeûnions tous ensemble, durant le même mois ; ceci permettant de réaliser l'unité, la fraternité, la cohésion réclamée par le Coran : *Attachez-vous tous ensemble à la corde [religion] d'Allah, et ne vous divisez pas* [3;103]. En effet, c'est un principe de l'Islam : Allah aime que nous nous rassemblions pour célébrer Ses rites, *en rangs serrés telle une bâtisse inébranlable* [61;4]. Ce qui vaut pour le jeûne prescrit vaut aussi pour les cinq prières, pour lesquelles la Sounnah nous enseigne qu'il est très souhaitable de se réunir en un lieu commun, la mosquée, pour la célébrer en groupe, à des heures déterminées, et que la récompense de cette prière, outre l'intention de l'individu, va de pair avec le nombre d'orants qui y assistent. C'est parce qu'ils avaient compris cet objectif, que la majorité des savants anciens interdisaient aux retardataires de prier en groupe à la mosquée après la prière de l'Imam et voyaient d'un très mauvais œil la prolifération des petites salles de prière autour des grandes mosquées ; Al Awza'i optait même pour la fermeture de tels lieux, dans certains contextes, tant l'objectif principal d'unir les musulmans et de ne pas les diviser est fondamental. Et il en va de même pour le pèlerinage qui ne peut pas être accompli quand nous le voulons durant l'année, mais durant quelques jours bien précis, encore une fois, pour que nous adorions Allah, comme un seul corps et une seule âme !

Dans certains hadiths, le Prophète (*paix et salut sur lui*) nous fixe un objectif et nous propose un moyen pour l'atteindre. Or il est important que nous ne confondions pas et que nous ne mettions pas au même niveau un but invariable et un moyen qui peut changer au cours du temps, si les savants l'autorisent. Ainsi en est-il de l'incitation à l'usage du *siwak*, ce petit bâtonnet, que les Arabes du désert utilisaient pour se nettoyer les dents. Les hadiths vantant le recours au *siwak* encouragent à préserver l'hygiène buccale, avec le meilleur moyen qui existait à l'époque et celui qui était le plus facile à se procurer. Est-ce que celui qui, à cause de ces textes, se brosse plusieurs fois les dents avec une brosse à dent et du dentifrice réalise la Sounnah ? Bien sûr, car comme l'affirme l'Imam al Nawawi : *quel que soit l'instrument utilisé, s'il permet d'ôter la saleté ; on accomplit la Sounnah*. Dans le même ordre d'idée, nous trouvons le hadith *la pesée est celle des habitants de la Mecque et la mesure est celle des habitants de Médine* [Abou Dawoud & Al Nassai, *Sahih*] au travers duquel l'Envoyé d'Allah (*paix et salut sur lui*) appelle à l'uniformisation des normes de mesure du poids et des quantités en utilisant les unités les plus précises de l'époque, et ce, afin de favoriser les échanges commerciaux, en évitant la fraude et le vol. Rentrent dans cette catégorie tous les hadiths mentionnant les bienfaits des chevaux ou du tir à l'arc. Il faut donc, que nous comprenions que si les objectifs des Textes sont invariables et constants à travers l'espace et le temps et si les moyens proposés par l'Envoyé d'Allah (*paix et salut sur lui*) étaient les meilleurs, en Arabie, à son époque ; ceux-ci peuvent parfois changer lorsque de nouveaux

moyens, plus efficaces et aussi faciles d'accès apparaissent. Le but, ne l'oublions pas, étant de réaliser l'objectif et non pas de se focaliser sur le moyen, surtout lorsque cet entêtement peut aller à l'encontre de l'objectif des Textes.

Ceci étant, l'Envoyé d'Allah (*paix et salut sur lui*) a dit : *Le mois [lunaire] est de 29 jours, n'entamez pas le jeûne avant d'avoir vu le croissant et n'y mettez pas fin avant de l'avoir vu. S'il vous est caché par les nuages, déterminez-le [Al Boukhari & Mouslim].* Dans une autre version : *complétez-le en comptant 30 jours.* Ibn Sourayj, grand savant chafiite et élève d'Abou Dawoud, commente les deux versions différentes du hadith en disant : '*déterminez-le*' s'adresse aux quelques personnes qui maîtrisent le calcul des cycles lunaires ; tandis que '*complétez-le en comptant 30 jours*' s'adresse à la masse des musulmans qui ne connaissaient alors rien au calcul. C'est-à-dire qu'il a autorisé à une minorité le recours au calcul pour déterminer le début de Ramadhan dès le début du 4^{ème} siècle de l'Hégire ! D'autres savants anciens, comme Ibn Moutarrif ou Ibn Qoutayba ont adopté le même avis. Plus tard, c'est un autre juriste chafiite, Al Soubki, qui, au 8^{ème} siècle, déclara invalide le témoignage de qui disait avoir vu la lune un jour où le calcul rendait impossible son observation. Il dit : *Le calcul est irréfutable tandis que le témoignage et le récit sont de nature conjecturale ; or la conjecture ne saurait contredire un fait irréfutable et encore moins prévaloir sur lui.* Parmi les contemporains, c'est le *mouhadith*, Ahmad Chakir, qui préconisa le recours systématique au calcul du premier jour du mois lunaire, en 1936, bien qu'il rappelle qu'il avait d'abord été, dans sa jeunesse et au début de ses études, opposant farouche à cet avis. L'opinion qui encourage le recours au calcul a également été reprise par le Cheikh Moustafa Zarqa et a été adoptée par le conseil Européen de la *fatwa*.

Pourtant, certains *oulamas* contemporains s'opposent à cet avis et imposent l'observation du croissant lunaire pour entamer le mois de jeûne, quand bien même cela engendre régulièrement des différences allant de un à trois jours dans le démarrage du jeûne et dans la célébration de l'*id*. Or ces différences ne sont pas plus acceptables du point de vue scientifique que du point de vue religieux. Ces *oulamas* s'appuient sur le hadith du Prophète (*paix et salut sur lui*) : *Nous sommes une nation illettrée, nous n'écrivons pas et nous ne calculons pas...* [Al Boukhari], pour délégitimer le recours au calcul. Or, il est clair que l'Envoyé d'Allah (*paix et salut sur lui*) décrit là l'état de sa communauté, à son époque, et pas un idéal à perpétuer de génération en génération. De nombreux Textes confirment cela comme celui des captifs de Badr auxquels on exigea comme rançon qu'ils apprennent à lire aux musulmans et bien d'autres. L'Envoyé d'Allah (*paix et salut sur lui*) a encouragé sa communauté à devenir une nation lettrée ! Si nous comprenons parfaitement que l'avis imposant l'observation visuelle du croissant ait été majoritairement admis par les anciens, nous comprenons beaucoup moins bien la position des contemporains car contrairement à autrefois, le calcul est aujourd'hui parfaitement sûr, de plus, des milliers de musulmans sont aptes à le reproduire, enfin, les moyens de communication modernes, permettent de diffuser l'information, jusqu'aux confins des déserts et aux sommets des montagnes, ce qui n'était pas le cas à l'époque. Pourquoi donc persister à imposer un moyen qui provoque aujourd'hui divisions, conflits, et perte d'énergie et qui contribue à donner aux autres une mauvaise image de notre religion ; alors que nous avons les moyens de réaliser la cohésion et l'unité qu'Allah nous réclame en priorité ? Pourquoi donc devrions-nous continuer d'imposer l'observation de la lune, pour fixer le début des mois, et ne pas imposer aussi celle du soleil et de l'ombre des objets pour déterminer les

heures des prières comme on le faisait du temps du Prophète (*paix et salut sur lui*) ?! Or, pour cela, Dieu merci, personne ne voit d'objection à recourir au calcul, pour éditer les calendriers des horaires de prière avec des années d'avance. Pourquoi donc, ne pas appliquer le même principe pour déterminer les débuts des mois lunaires, ce qui nous permettrait de réaliser l'objectif du hadith, qu'est l'union de tous les musulmans dans l'obéissance au Créateur.

Et Allah seul sait...